

## ÉVALUATION DES POTENTIELS À BÂTIR (AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES)

### 1. DESCRIPTIF

Cette étude fait le point sur les réserves de terrains à bâtir dans les communes de l'agglomération lausannoise, découpée ici en neuf secteurs :

- |                            |                      |
|----------------------------|----------------------|
| 1) Lausanne                | <u>Péri-urbain :</u> |
| 2) Agglomération de Morges | 6) Ouest             |
| <u>Suburbain :</u>         | 7) Nord-Ouest        |
| 3) Ouest                   | 8) Nord              |
| 4) Nord                    | 9) Nord-Est.         |
| 5) Est                     |                      |

L'étude cherche à savoir où se situent les potentiels à bâtir. Elle repose sur le croisement des données de l'aperçu de l'état de l'équipement et du plan d'affectation de chaque commune.

Après une étape de calculs, il en est déduit que l'agglomération possède environ 2000 ha de terrains à bâtir, disponibles pour l'habitat et/ou l'emploi, le potentiel le plus important se trouvant en zones intermédiaires. Ces zones n'ayant pas d'affectation particulière pour l'instant, il s'agira de les utiliser de manière réfléchie, car elles permettront d'orienter le développement urbain, soit qu'elles deviennent des zones d'habitation, industrielles, ou alors qu'elles demeurent classées "intermédiaires".

### 2. RÉFÉRENCES

Auteurs: Institut de Géographie de l'Université de Lausanne (IGUL), dir. Prof. A. Cunha

Date: Juin 2004

Mesures concernées: A11

**Cette étude est consultable au Service du développement territorial**